

ACTUALITÉS SYNDICALES APTS CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Avril 2024

MESSAGE IMPORTANT

AJUSTEMENT DES QUANTUMS DE VACANCES

Après des négociations acharnées, s'étant malheureusement conclues à la date limite de modification des calendriers de vacances, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) a officiellement confirmé aux établissements concernés que l'entente de principe relative au renouvellement de la convention collective allait prévoir l'application des nouveaux quantum de vacances dès la période estivale 2024.

Ainsi, si vous comptez plus de quinze (15) années de service au 31 mars 2024 au sein du réseau et que vous souhaitez bénéficier de vos jours de vacances supplémentaires, nous vous prions de communiquer votre demande à votre gestionnaire. Celui-ci devra procéder à la validation de vos années de service et à l'ajout manuel des journées additionnelles de vacances, étant donné que la mise à jour du système Logibec pourrait nécessiter plusieurs mois de mise en oeuvre.

En cas de difficultés liées à la reconnaissance de vos années de service ou de refus de votre supérieur.e (noter que les dispositions locales déterminent aussi l'utilisation de ces journées supplémentaires), n'hésitez pas à nous contacter pour toute assistance nécessaire.

Ligne centrale : 514-413-8777 poste 123003 | ccsmtl@aptsq.com |  |  | 

ON A VOTÉ

NÉGOS 2023

Résultat du vote sur l'entente de principe à l'APTS Centre-Sud

TAUX D'ADHÉSION À L'ENTENTE

71,3%




Trousse Santé et sécurité au travail

CONSULTER LA TROUSSE MAINTENANT

ÉQUIPE SST

APTS CENTRE-SUD

 514-527-2361 poste: 1422

 sst.ccsmtl@aptsq.com

 www.aptsq.com

POUR TOUTES QUESTIONS, COMMUNIQUER AVEC NOUS!



POINT SUR LA NÉGO

Le Front commun est parvenu à conclure une proposition d'entente de principe à la table centrale pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, après 11 jours de grève et de nombreuses semaines de travaux intensifs aux tables de négociation.

Sur le plan des salaires, les objectifs du Front commun reposaient sur deux principes phares : protéger nos 420 000 travailleuses et travailleurs contre l'inflation et obtenir un certain rattrapage général des salaires pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Et c'est ce qui nous a guidés tout au long de ce blitz de négociation pour parvenir à une proposition d'entente. Nous souhaitons maintenant en faire d'abord la présentation à nos instances respectives.

Les organisations syndicales convoqueront leurs délégations au cours des prochains jours dans le but de leur présenter le contenu des propositions d'ententes intervenues à la table centrale et à chacune des tables sectorielles afin de déterminer si oui ou non elles constituent une entente de principe globale. Après quoi, les membres seront appelés à se prononcer en assemblée générale pour l'entériner. La présente ronde de négociation sera officiellement réglée lorsque les conditions de travail et de pratique ainsi que les conditions salariales seront jugées satisfaisantes.



Convention collective 2020-2023

LIEN VERS LA CONVENTION COLLECTIVE

La convention collective 2020-2023 du personnel professionnel et technique comprend les dispositions générales négociées au plan national et les dispositions plus spécifiques négociées localement dans chacun des établissements de santé et de services sociaux. Elle est en vigueur depuis le 30 janvier 2022.

Formulaire d'adhésion

Vous désirez faciliter votre inscriptions à nos prochaines activités syndicales incluant notre assemblée générale? Pour ce faire n'hésitez pas à vous assurer d'être membre dès maintenant en cliquant sur l'image ci-jointe:



VOLUME 5

ACTION

APTS CENTRE-SUD

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Analyse approfondie de l'article 31.03 relative au développement de la pratique professionnelle des technicien-ne-s et professionnel-le-s de la santé et des services sociaux

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE EST LÀ POUR VOUS ?

Période d'affichage interne du 7 au 21 février 2024

Entrée en fonction : 21 avril 2024


LIEN VERS LA PÉRIODE D'AFFICHAGE EN COURS


LIEN VERS NOTRE GUIDE POUR BIEN REMPLIR UNE
CANDIDATURE LORS DE L'AFFICHAGE

Service de santé et sécurité au travail

CONTESTATION CNESST

Lorsque vous faites face à une contestation, un refus ou un litige concernant une réclamation à la CNESST, nous sommes là pour vous soutenir. Notre équipe locale dédiée à la Santé et à la sécurité au travail (SST), en collaboration avec nos conseillers-ères syndicaux-ales, est prête à vous accompagner et vous outiller tout au long de ce processus.

 Du lundi au vendredi (9h00 - 17h00)

 514-527-2361 poste 1422

 sst.ccsmtl@aptsq.com



REPAS INCLUS

dîner

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Vous souhaitez obtenir des conseils personnalisés en matière de santé et sécurité au travail (SST)? Nous avons la solution! Profitez de nos dîners/rencontres sur demande, conçus spécialement pour répondre à vos besoins spécifiques.

Au programme :

- Déclaration des situations à risques et des événements accidentels : des étapes cruciales pour garantir la sécurité de vos employé(e)s et la continuité de vos activités.
- Présentation du service de prévention et son rôle dans l'élaboration et le suivi des documents essentiels à la sécurité.
- Discussions interactives autour de vos défis et enjeux en matière de SST.

Sur demande

Pour obtenir davantage d'informations

 jbosse.06-3@aptsq.com
 514-835-6735

Bureau virtuel

PARTICIPER MAINTENANT


Vous n'avez qu'à vous brancher via le lien zoom disponible ici pour venir nous rencontrer, discuter avec nous et poser vos questions.

Prendre note que c'est le même lien zoom pour toutes les dates.


Date et heure de chaque bureau virtuel:

- 4 avril 2024 entre 11h45 et 13h00
- 12 avril 2024 entre 11h45 et 13h00
- 16 avril 2024 entre 16h00 et 17h30
- 24 avril 2024 entre 11h45 et 13h00
- 29 avril 2024 entre 11h45 et 13h00

Nous joindre

 514-413-8777 #123003

 ccsmtl@aptsq.com

 Suivez-nous sur les réseaux sociaux

